Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-212203376-20260428-DEL_2026_31-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SÉVIGNAC

2026/31

Séance du 28 avril 2026

Nombre de Conseillers : 15 Présents : 15 Absents : 0 Pouvoirs : 0 Votants : 15

Date de la convocation : 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt- huit avril, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BERHAULT, Maire.

Présents : MM. BERHAULT Y ; BERTHEU J-M ; BERTHEU C ; BIGNON S ; CHEVALIER L ; CHRETIEN B ; COMMEREUC P ; FONTAINE G ; FROUGET L ; GOUVARY G ; HENRY C ; LUCIENNE A ; MANIVEL S ; OGIER J ; TRAVERT M ;

Pouvoir : aucun.

Madame Christelle HENRY a été nommée secrétaire de séance.

2026/31 : FINANCES : OISCL : Projet Culturel de Territoire : Demande d'accompagnement aux communes

Mme la Conseillère déléguée explique que l'OISCL a renouvelé cette année son projet associatif qui a mis en avant la volonté de développer l'accès à la culture sur le territoire.
Afin de travailler sur le sujet, une commission Culture à l'OISCL a vu le jour et a travaillé sur un projet répondant aux objectifs suivants :

- créer un projet de territoire mettant en avant la **culture et le territoire**.

- créer une forme de récurrence pour fidéliser et promouvoir en nombre.

Sur la suggestion de la commission culture, l'OISCL ***propose aux communes de participer et ainsi promouvoir la culture pour ses habitants en subventionnant à hauteur de 0,50€ par habitant*** **ce projet.**

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

AUTORISE Monsieur le Maire à ordonner le mandatement la somme de 570 € auprès de l'OISCL

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le Maire,

MAIRIE DE SEVIGNAC 22250 (Côtes d'Armor)

Le Maire,
Yvon BERHAULT